



Groupe d'Action
pour une Meilleure
Accessibilité aux personnes
Handicapées asbl

Success Stories CETIC

Développement d'une approche visant à évaluer l'accessibilité aux bâtiments publics des personnes à mobilité réduite

Client : L'asbl GAMAH (Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées)

Secteur : Association sans but lucratif visant une meilleure accessibilité aux lieux publics pour les personnes handicapées

Type de projet : Ingénierie des exigences

Sur le web : www.gamah.be

En bref : Le CETIC a encadré l'asbl GAMAH dans le développement d'une méthode et d'outils visant à évaluer l'accessibilité aux lieux publics des personnes présentant des besoins spécifiques (mobilité réduite, blessures, parents avec bébés,...). Grâce à notre expertise en ingénierie des exigences et à notre soutien dans la mise en place de logiciels, GAMAH est aujourd'hui en mesure de mieux évaluer l'accessibilité sur base de critères de mesure, pertinents, objectifs et précis. L'association peut également mieux informer les personnes à mobilité réduite quant à une infrastructure particulière de même que le propriétaire de cette infrastructure sur la façon dont celle-ci peut être améliorée.

Défi commercial : L'asbl GAMAH est une organisation basée à Namur qui oeuvre depuis plus de 25 ans pour une meilleure accessibilité aux infrastructures publiques pour les personnes à mobilité réduite. Concrètement, GAMAH a pour mission d'évaluer et d'améliorer l'accessibilité des bâtiments (Indice Passe-Partout®, www.ipp-online.org) et la qualité des cheminements piétons (Pedibus). L'Indice Passe-Partout® est un indice qui cote les bâtiments publics sur leur niveau d'accessibilité sur une échelle allant de 0 à 9 et ce, pour 6 catégories de handicaps.

L'accessibilité des infrastructures publiques est généralement médiocre dans la plupart des pays européens. Etant donné la prise de conscience du problème et le besoin évident d'une méthode efficace, avec des critères de mesure pertinents, objectifs et précis pour évaluer le niveau d'accessibilité, GAMAH a décidé en 2004 de repenser sa méthode, l'Indice Passe-Partout®, et a fait appel au CETIC afin d'être encadré dans l'amélioration de son outil de mesure et la mise en œuvre opérationnelle de celui-ci.

www.cetic.be



Groupe d'Action
pour une Meilleure
Accessibilité aux personnes
Handicapées asbl

Contribution du CETIC : Le CETIC a collaboré avec GAMAH sur le design et la documentation d'une version améliorée de l'Indice Passe-Partout® ainsi que sur le développement d'un outil intelligent et objectif pour évaluer l'accessibilité des lieux publics. C'est dans la période 2003-2004 que GAMAH et le CETIC ont entamé leur collaboration avec pour objectif d'inventorier et d'analyser les critères d'évaluation objectifs jouant un rôle potentiel dans l'évaluation des bâtiments. Le CETIC a identifié près de 800 critères dans un document complet sur l'Indice Passe-Partout® (IPP). Le CETIC a non seulement pris en charge l'inventaire des critères d'évaluation mais a aussi fait en sorte que ce document soit facilement utilisable au sein de GAMAH.

Dans un stade plus avancé de la collaboration, le CETIC a mis sur pied un module pour la formation des consultants GAMAH afin de les aider à comprendre la méthode et à l'appliquer comme il se doit.

Depuis 2004, le CETIC s'est concentré sur le développement du document de critères. Sur base du développement de 2 systèmes logiciels, l'un se concentrant sur la collecte d'information d'évaluation et l'autre sur l'analyse des données collectées, les consultants du CETIC

travaillent actuellement à la combinaison des éléments des 2 systèmes en un package logiciel adapté aux besoins de GAMAH et de ses consultants. En juillet dernier, le CETIC a également présenté l'Indice Passe Partout® lors d'une conférence internationale se tenant en Autriche, sur l'utilisation des TCI pour les personnes présentant des besoins spécifiques.

Résultats : Ce package logiciel unique devrait être en phase test avant fin 2006; à ce stade, le logiciel sera testé par les consultants de GAMAH. Le système devrait être opérationnel fin 2007. L'une des principales caractéristiques de l'outil développé par le CETIC sera la possibilité d'extension à davantage de types de bâtiments et sa facilité d'adaptation à de nouvelles réglementations d'accessibilité.

Citation du client : Vincent Snoeck de l'asbl GAMAH: "Le CETIC a fait un excellent job pour GAMAH. Quand nous avons commencé à repenser l'évaluation de l'accessibilité aux infrastructures publiques des personnes à mobilité réduite, nous n'avons même pas imaginé que nous finirions avec un outil aussi performant que le logiciel développé par le CETIC. Nous avons été et sommes toujours particulièrement séduits et convaincus par le savoir-faire du CETIC, son expertise et son intelligence sociale. Notre indice est devenu une référence pour des organisations similaires dans les pays voisins et ce sera encore davantage le cas lorsque le logiciel d'évaluation et d'analyse de l'accessibilité sera opérationnel. Le CETIC nous a aidés à devenir une véritable référence dans cette problématique spécifique mais ô combien importante!"

GAMAH asbl
Rue Piret-Pauchet, 10 - 5000 Namur
www.gamah.be

CETIC ASBL – Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication
Aéropôle – Rue Clément Ader, 8 B-6041 CHARLEROI (Belgique) – Tél.: +32-71-919800 –
Fax: +32-71-919802 – e-mail : info@cetic.be – TVA BE 474 549 932

www.cetic.be